



Mairie de Combs-la-Ville
Esplanade Charles de Gaulle
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tel. : 01 64 13.16.00
Fax : 01 60.18.06.15

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : **CAP PETITE ENFANCE REMPLACEMENT 6 MOIS**

DIRECTION : Action sociale- Petite Enfance
SECTEUR : Crèche collective « les Farfadets »

I-DESCRIPTION DU POSTE

Missions principales

- Accueillir l'enfant et sa famille tout en respectant et en valorisant la fonction parentale, répondre aux besoins de l'enfant en lui dispensant les soins de bien-être, de confort et de sécurité, (hormis les prises de médicaments et les soins médicaux).
- En cas d'absence d'un agent technique de la structure, le remplacer.

Niveau du poste dans l'organigramme

DGS → DGAS → Directeur → Responsable de service → Catégorie C – Assistante de la Petite Enfance

Placé sous la responsabilité directe de la directrice de l'équipement ou de la directrice de permanence ou de la directrice-adjointe, ou, de l'auxiliaire de puériculture ou de l'éducatrice de Jeunes enfants diplômées présentes.

Activités principales

- Organisation de la journée avec le souci du respect du rythme de vie de chaque enfant et de la sécurité physique et affective.
- Proposer des activités stimulantes et adaptées au développement de l'enfant.
- Organisation des repas dans le respect des règles d'hygiène, de diététique et de confort.
- Soins corporels, hygiène de vie, surveillance et respect des rythmes de sommeil.
- Participer aux animations, sorties, fêtes, et décoration de la crèche.
- En cas d'absence d'un agent technique, assurer l'hygiène et l'entretien des locaux, gestion du linge.
- Intervention en cuisine pour la préparation et la réception des repas, ponctuellement ou quotidiennement, en fonction du service.
- Entretien et désinfecter les espaces de vie et le matériel.

II-PROFIL DU POSTE

Savoir faire

Connaître les techniques d'hygiène corporelle, de confort et d'alimentation du jeune enfant.

Mise en œuvre des consignes de sécurité et d'hygiène.

Savoir réagir avec pertinence aux alertes et aux situations d'urgence.

Avoir des notions sur les techniques d'animation et activités éducatives du jeune enfant.

Savoir être

Motivation indispensable.

Accueil et capacité d'écoute.

Discrétion absolue (secret professionnel et droit de réserve).

Disponibilité et adaptabilité.

Présentation soignée et tenue correcte.

Consciencieuse et rigoureuse.

Dynamique et sens de l'organisation.

Contraintes

Horaires par roulements et par poste de 7h à 18h45.

Changements d'horaires et heures supplémentaires en fonction des nécessités du service.

Réunions en soirée ou sur le temps des coupures (psychologue, médecin, réunions d'équipe, formation...).

Prise des congés durant les fermetures annuelles et planning des congés par roulement, en dehors des périodes de fermeture des structures (fermeture des équipements 3 semaines en été et 1 semaine en fin d'année).

Possibilité de dépannage en renfort sur les autres structures collectives de la ville

IV – NIVEAU DE RECRUTEMENT

CAP Petite Enfance

PSC1 et expérience en crèche souhaités

V- CONDITIONS DE TRAVAIL ET AVANTAGES SOCIAUX

Temps de travail : 37h30 par semaine

RTT : 6,5 jours ou 48h45minutes

Congés : 32 jours

NBI OUI NON

Régime indemnitaire :

GROUPE	INTITULE DU GROUPE	FONCTION CORRESPONDANTE	COTATION	PLAFOND ANNUEL	PART FIXE MENSUELLE DU RIFSEEP
C4	Agents d'accueil, Agents	CAP Petite Enfance	12/30	4.800,00 €	160,00 €

Part variable sur la base de l'entretien d'évaluation n-1

Adhésion au CNAS

Protection Sociale Complémentaire (garantie maintien de salaire)= adhésion possible au contrat collectif Territoria Mutuelle

Restauration municipale : possible en fonction des horaires

La présente fiche de poste est susceptible d'évolutions selon les nécessités (missions et conditions de travail)

Poste à pourvoir rapidement.

**Une lettre de candidature et un CV sont à adresser le plus rapidement possible
à l'attention de Monsieur le Maire
via le lien « ENVOYER VOTRE CANDIDATURE »**